



L'anaphore associative : de quelques aspects
syntaxiques et sémantiques en arabe

Elhoucine CHEMLAL

Doctorant, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah-Fès

Faculté polydisciplinaire de Taza

Laboratoire Langue, Littérature et Traduction

Maroc

Résumé

Cette étude se propose de revenir en langue arabe sur un type particulier de reprise anaphorique, celui qui consiste à reprendre partiellement une mention antérieure ou bien au moyen d'une reprise définie non coréférentielle (dite anaphore associative en français) ou bien par un pronom affixe.

L'alternance entre ces deux formes de détermination (car il s'agit bien dans les deux cas de détermination) peut être reléguée, entre autres, à des facteurs d'ordre sémantique ou pragmatique dans la mesure où le choix de l'une ou de l'autre détermination peut induire une interprétation différente.

Pour illustrer ces mécanismes de reprise non-coréférentielle, nous référons à certains commentaires d'exégètes et grammairiens arabes qui en appellent aux écoles grammaticales, en l'occurrence l'école de Koufa et celle de Basra, qui, pour la première, associe un rôle anaphorique au déterminant défini dans les cas de reprises partielles là où la seconde, ne lui reconnaissant pas ce rôle, suppose aux mêmes fins la présence d'un anaphorique sous-jacent.

Mots-clés : l'anaphore associative, la (non)coréférence, le déterminant défini, l'annexé.



On the anaphora called “associative” in Arabic

Abstract

This study aims to highlight the presence of an anaphoric repetition mechanism in the Arabic language, which consists in the partial repetition of a contextual antecedent under the guise of a new noun. This repetition is sometimes expressed by a determinant defined sometimes by a pronoun called "possessive".

The alternation between these two forms of determination may be relegated, inter alia, to semantic and pragmatic factors insofar as the choice of one determinant over another may lead to a more or less limited interpretation.

In order to illustrate these mechanisms of non-coreferential recovery, we have based ourselves on the comments of some Arabic interpreters and grammarians who, in their interpretation of a few Koranic verses, constantly evoke the tendency of the language schools, in this case the schools of Koufa and Basra, to associate an anaphoric value to the determinant defined for one, and to admit the presence of an underlying anaphoric in the case of the latter.

Keywords: anaphora associative, the (non) coreference, the determinant defined, the possessive pronoun



Introduction

Il convient de dire que les langues sont dotées de systèmes de référence qui permettent de reprendre partiellement ou totalement un antécédent. Il en va ainsi de la langue arabe qui met à la disposition du locuteur une gamme d'expressions anaphoriques permettant d'accomplir de telles reprises. Ces expressions de reprise varient selon leur nature, grammaticale et lexicale.

L'intérêt de notre étude vient du constat de la rareté des recherches sur le type d'anaphore qui permet de reprendre partiellement, et par suite référer, à une première mention à l'aide du défini le N, forme de reprise que certains linguistes à la suite de Kleiber appellent anaphore « associative ». La question que nous nous poserons est relative à l'aptitude du nom défini par *al-* à référer à un syntagme nominal de première mention dont il n'est que la partie.

I. L'anaphore via le SN défini

Il arrive que certains SNs définis génèrent des interprétations co-textuelles différentes selon l'expression de définitude qui leur est associée. En arabe, ces expressions peuvent être rendues par (*al-*) préfixé au nom ou un pronom affixe. L'une et l'autre assurent la reprise nominale définie d'une première mention. Voici un exemple de la première, qui se traduit au moyen d'une détermination définie (*al*) :

إِنَّا أَرْسَلْنَا إِلَيْكُمْ رَسُولًا شَاهِدًا عَلَيْكُمْ كَمَا أَرْسَلْنَا إِلَىٰ فِرْعَوْنَ رَسُولًا فَعَصَىٰ فِرْعَوْنَ الرَّسُولَ فَأَخَذْنَاهُ أَخَذًا وَبِيلاً¹

Dans ce verset coranique, le SN défini seconde mention الرسول, réfère à la première mention indéfinie رَسُولًا. L'indéfinitude dans ce contexte ne traduit pas la méconnaissance du référent (il s'agit du Messager Moïse), mais met l'accent, comme le justifie l'exégète Ibn Achour, sur la fonction dont est chargée la personne concernée :

وَتَنْكِيْرُ (رَسُولًا) الْمُرْسَلُ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ؛ لِأَنَّ الْإِعْتِبَارَ بِالْإِرْسَالِ لَا بِشَخْصِ الْمُرْسَلِ إِذِ التَّشْبِيْهُ تَعَلَّقَ بِالْإِرْسَالِ فِي قَوْلِهِ (كَمَا أَرْسَلْنَا إِلَىٰ فِرْعَوْنَ) إِذْ تَقْدِيْرُهُ كَارِسَالِنَا إِلَىٰ فِرْعَوْنَ رَسُولًا².

La reprise du syntagme nominal grammaticalement indéfini n'est rendue possible, dans ce contexte, que par l'utilisation de l'article défini *al-* qui est doté d'une charge anaphorique permettant de reprendre et ainsi référer *fidèlement*³ à une première mention. C'est ainsi qu'Ibn Achour explique l'emploi de cet article dans son interprétation des versets concernés :

وَلَمَّا جَرَىٰ ذِكْرُ الرَّسُولِ الْمُرْسَلِ إِلَىٰ فِرْعَوْنَ أَوَّلَ مَرَّةٍ جِيءَ بِهِ فِي ذِكْرِهِ ثَانِي مَرَّةً مُعْرَفًا بِالْم الْعَهْدِ وَهُوَ الْعَهْدُ الذِّكْرِيُّ، أَي: الرَّسُولُ الْمَذْكُورُ أَيْفًا فَإِنَّ النَّكْرَةَ إِذَا أُعِيدَتْ مُعْرَفَةً بِاللَّامِ كَانَ مَذْلُولَهَا عَيْنَ الْأُولَى⁴.

¹ Le Saint Coran, Sourate Al-Muzzammil, versets 15-16

² Ibn Achour, *At-tahrir wa at-tanwir*, édition Ad-dar at-tounosiya li an-nachr, 2007, volume 29, p.273

³ Par anaphore fidèle, on entend la reprise d'un groupe nominal antécédent tout en permettant un éventuel changement de déterminant.

⁴ Ibn Achour, *At-tahrir wa at-tanwir*, édition Ad-dar at-tounosiya li an-nachr, 2007, volume 29, p.274



À l'anaphore fidèle, réalisée par le déterminant *al-*, s'ajoute la reprise opérée par le pronom affixe. Le pronom, par définition, constitue fréquemment l'expression de la définitude la plus utilisée, en raison de la première place qu'il occupe dans le classement des moyens de définitude établi par la majorité des grammairiens arabes, dont Ibn Malik:

فالمعرفة: مضمرة، وعلم، ومشار به، ومنادى، وموصول، ومضاف، وذو أداة⁵

D'après cet ordre, on remarque que le pronom occupe la place d'honneur alors que le défini par *al-* est reporté au terme de la liste. Cela suggère que le choix entre les différentes expressions de définitude n'est pas arbitraire, mais obéit à une hiérarchie qui privilégie l'emploi du pronom suivi du nom propre, du démonstratif, de l'appellatif, du relatif, du nom défini par annexion, avant d'aboutir au défini introduit par *al-*.

Dans le cadre de l'anaphore, le pronom peut être utilisé lors d'une seconde occurrence pour reprendre une référence introduite dans une première mention. Il peut être clitique (postverbale) ou en état d'annexion. À part sa valeur référentielle, le pronom clitique ne peut servir d'outil pour définir un SN, c'est pour cela que nous ne nous focaliserons que sur celui qui aura une double fonction : définir un SN et reprendre une première mention. Il s'agit dans ce cas du pronom annexé ou affixe (*ad-damir al-modaf ilayh*).

Dans le verset coranique suivant,

إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا لَنْ نُغْنِي عَنْهُمْ أَمْوَالَهُمْ وَلَا أَوْلَادَهُمْ مِنَ اللَّهِ شَيْئًا⁶

le pronom affixe *هُمْ* dans *أَمْوَالَهُمْ* et *أَوْلَادَهُمْ* renvoie directement au SN *الَّذِينَ كَفَرُوا* qui, lui, représente la seule mention humaine qui pourrait posséder les biens dont on fait mention dans la deuxième proposition, à savoir l'argent et les enfants. Cela permet d'établir une relation de dépendance référentielle entre les deux occurrences nominales. En reprenant les noms *أَمْوَالٌ* et *أَوْلَادٌ* sous leur forme définie en état d'annexion, le pronom affixe contribue à assurer une cohésion textuelle entre les unités linguistiques du verset.

D'un point de vue syntaxique, le verset se décompose en deux propositions complémentaires dans la mesure où l'absence de l'une ou l'autre donnera affaire à un message tronqué: la seconde, *لَنْ نُغْنِي عَنْهُمْ أَمْوَالَهُمْ وَلَا أَوْلَادَهُمْ مِنَ اللَّهِ شَيْئًا*, remplit la fonction d'attribut (*khavar*) en apportant une information essentielle sur les mécréants (*الَّذِينَ كَفَرُوا*), lesquels représentent le référent de la première mention incluse dans la proposition matrice occupant la fonction de thème (*mobtada*). Dans ce sens, la présence du pronom annexé dans la proposition attribut accentue cette relation de complémentarité et invite le lecteur à trouver le référent du pronom dans la proposition thématique.

⁵ Ibn Malik, *Charh at-tashil*, édition Dar hajar, 2007, volume 1, p.115

⁶ Le Saint Coran, Sourate Al-Imran, verset 10



II. Sur l'anaphore « associative » en arabe

L'exigence de cohésion entre les unités linguistiques peut être assurée par la présence de rapports co-textuels entre deux référents qui se traduisent, entre autres, par des moyens permettant la reprise totale ou partielle d'une première mention, reprise que les linguistes occidentaux appellent respectivement anaphore fidèle et anaphore associative qui sont attestées par les grammairiens arabes sous d'autres appellations. Dans les deux cas, le déterminant défini est omniprésent et participe à cette cohésion.

En effet, quand il s'agit de l'anaphore fidèle, la reprise nominale d'un antécédent nominal indéfini est possible grâce à l'emploi du déterminant défini *al-* ou du démonstratif. Il en va ainsi du verset coranique

كما أرسلنا إلى فرعون رسولا فعصى فرعون الرسول⁷

où la deuxième occurrence du nom indéfini رسول conserve la tête nominale de celui-ci tout en lui préfixant l'article défini ال. Forme de reprise que les arabes appellent العهد الذكرى.

Par ailleurs, ils appellent العهد الحضوري le procédé référentiel qui consiste à introduire un nom doté du déterminant défini *al-* mais référent cette fois-ci à une entité extralinguistique que deux interlocuteurs perçoivent au moment présent. Ce procédé référentiel ne correspond pas à une anaphore, en raison de l'absence de la première occurrence servant d'antécédent à une deuxième mention. Il s'agit donc d'une exophore, et non d'une anaphore, vu que le référent du SN n'est qu'extralinguistique. Dans l'exemple اليوم أكملت لكم دينكم⁸, le nom اليوم réfère au jour où le prophète Mohamed a prononcé son dernier discours au pèlerinage d'Adieu⁹.

A en croire Attabari, l'eهد الذهني s'ajoute, une sorte d'anaphore qui nécessite une mise en commun entre les interlocuteurs sur une entité linguistique ou extralinguistique, comme dans :

قُلْ أَطِيعُوا اللَّهَ وَالرَّسُولَ فَإِنْ تَوَلَّوْا فَإِنَّ اللَّهَ لَا يُحِبُّ الْكَافِرِينَ¹⁰

A en croire Attabari, le nom الرَّسُولَ exprimé pour la première fois ici avec une tête nominale préfixée par *al-*, ce qui montre que le prophète dont il est question est connu chez l'interlocuteur, prophète qui n'est autre que le prophète Mohamed¹¹.

Quand il s'agit de l'anaphore « associative », les arabes n'attestent pas expressément une terminologie de la sorte, mais y renvoient sous forme de paraphrase dans leur interprétation des formes nominales définies par *al-*, des formes qui gardent un lien partiel avec la première mention.

⁷ Le Saint Coran, Sourate Al-Muzzammil, versets 15-16

⁸ Le Saint Coran, Sourate Al-Ma'ida, verset 3

⁹ Ibn Jarir aT-Tabari, Tafsir AT-Tabari, Jami' al-bayan

¹⁰ Le Saint Coran, Sourate Al-'imran, verset 32

¹¹ Ibn Jarir aT-Tabari, Tafsir AT-Tabari, Jami' al-bayan



Pour comprendre ce phénomène de reprise partielle en français, voici ce qu'en dit Kleiber que nous citons :

Par anaphore associative, on entend *un phénomène de référence textuelle indirecte, c'est-à-dire l'introduction par l'expression anaphorique d'un nouveau référent via le référent de l'expression antécédent*¹².

1. L'anaphore associative : la vision des grammairiens basris et koufis

A en croire les grammairiens de ces deux écoles, le déterminant défini peut assurer une connexion à un nom déjà mentionné. Pour les premiers il fait fonction d'un pronom au génitif et réfère par lui-même pour ainsi dire à l'occurrence-antécédent. Pour les seconds c'est moyennant une forme pronominale sous-jacente qu'il peut référer à celui-ci.

Le point de divergence entre les deux écoles réside dans l'aptitude du déterminant défini *al-* à assurer la fonction dévolue au deuxième terme d'un état d'annexion. Si les adhérents de l'école de Koufa attestent la présence d'un déterminant défini à valeur anaphorique se substituant au deuxième terme d'un état d'annexion, les basris, eux, n'attestent d'annexion que formulée explicitement dans le discours, ce qui explique la tendance de cette école à rejeter toute anaphore associative entre la partie, le N défini, et le tout en prétendant que le lien associatif entre les deux unités linguistiques nominales n'est possible qu'au prix de la supposition (*taqdir*) d'un syntagme prépositif (*Chibh jomla*) abritant un pronom affixe.

Il en va ainsi de l'exemple suivant commenté par le grammairien Ibn Hicham¹³ :

ضرب زيد الظهر والبطن

Selon les koufis et certains Basris, il y a ici substitution de *al-* à un pronom affixe *الهاء*, où le nom défini est au cas nominatif (*ar-raf'*) auquel cas on peut admettre une substitution du genre *ضرب زيد ظهره وبطنه*. La majorité des Basris défendent l'idée de l'occurrence d'un syntagme prépositif sous-jacent (*chibh jomla*). Ce faisant, ils interprètent l'exemple précédent comme *ضرب زيد الظهر والبطن منه*.

Des deux points de vue, on peut entrevoir un lien anaphorique entre l'antécédent et sa reprise via une nouvelle mention, vu le lien de tout à partie entre les deux unités linguistiques *زيد* d'un côté, et *الظهر والبطن* de l'autre.

Avant toute analyse sémantique des rapports possibles entre une anaphore associative et son antécédent, nous passerons en revue quelques contextes syntaxiques où l'on rencontre un tel type d'anaphore.

¹² Kleiber Georges. *Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique*. In: Langue française, n°122, 1999. Le groupe nominal : contraintes distributionnelles et hypothèses de descriptions, sous la direction de Anne Daladier. p. 70

¹³ Ibn Hicham al-Ansari, *Moghni al-labib*, volume 1, p. 54



III. L'anaphore associative : quelques contextes syntaxiques

Il est aisé de remarquer que la reprise anaphorique associative au moyen du déterminant défini *al-* est assez présente dans les contextes intra phrastiques. Il en va ainsi de :

1. La proposition qualificative

En arabe, on peut attribuer la fonction du qualificatif (*na't*) à une proposition verbale ou nominale dans le cas où le nom qualifié est à l'indéfini, comme le montre l'exemple suivant (واتقوا يوماً ترجعون فيه إلى الله) où *ترجعون فيه إلى الله* est une proposition qualificative (*na't*) du nom *يوماً*.

De plus, dans le cadre de la proposition qualificative, les grammairiens arabes, dont Ibn Malik, ajoutent une condition pour que soit assurée la connexion entre le nom qualifié et la phrase descriptive : cette condition consiste d'une part à ce que cette phrase descriptive soit une assertion (*khbariya*) et contient un pronom qui réfère au nom décrit (comme dans l'exemple précédent) ou un article défini qui se substitue au pronom affixe qui, lui, réfère à une première mention. Aussi commente-t-il le vers suivant de cette manière :

كَأَنَّ حَفِيفَ النَّبْلِ مِنْ فَوْقِ عَجْسِهَا ... عَوَازِبِ نَحْلِ أَخْطَا الْغَارِ مَطْنَفٍ

أَيُّ أَخْطَا غَارَهَا، فَحَذَفَ الضَّمِيرَ، وَجَعَلَ الْأَلْفَ وَاللَّامَ عَوَاضًا مِنْهُ¹⁴

Abbas Hassan, auteur d'*an-nahw al wafi*, valide une telle substitution dans le cas où la qualification d'un nom indéfini est faite au moyen d'une phrase nominale en disant :

على الجملة الاسمية الواقعة نعتاً: نحو: رأيت كتاباً؛ الورق ناعمٌ مصقول، والطباعة جيدة نظيفة¹، والغلاف متين جذاب، فكأنك قلت: رأيت كتاباً ورقه ناعم مصقول، وطباعته ... وغلافه.... وهذا رأي حسن، مستمد من "أمثلة كثيرة مسموعة تبيح القياس عليها بشرط أمن اللبس. فلا تُربط الجملة الواقعة نعتاً إلا بالضمير أو بما يقوم مقامه في الربط، ويعني عنه، وهو "أل"¹⁵.

Dans ce genre de phrase, les exégètes arabes accordent une interprétation anaphorique du déterminant défini dans le cas où le nom décrit est à l'indéfini et sa qualification se fait au moyen d'une phrase. Ibn Achour commentera ainsi le verset suivant :

أَمْ جَعَلُوا لِلَّهِ شُرَكَاءَ خَلْفُوا كَخَلْقِهِ فَتَشَابَهُ الْخَلْقُ عَلَيْهِمْ قُلِ اللَّهُ خَالِقُ كُلِّ شَيْءٍ وَهُوَ الْوَاحِدُ الْقَهَّارُ¹⁶

où la phrase *فَتَشَابَهُ الْخَلْقُ عَلَيْهِمْ* occupe une fonction de second adjectif (*na't*) du nom qualifié *شركاء*, et la connexion est faite au moyen du déterminant défini *ال-* dans *الْخَلْقُ* qui est une alternative (عوض) du pronom annexé, et on dira ainsi : (فتشابهه) ¹⁷(الْخَلْقُ عَلَيْهِمْ = فتشابهه خلقهم عليهم).

¹⁴Ibn Malik, *Charh at-tashil*, volume 3, p.310

¹⁵Abbas Hassan, *An-nahw al-wafi*, volume 3, p.479

¹⁶ Le Saint Coran, Sourate Ar-ra'd, verset 16

¹⁷ Ibn Achour, *At-tahrir wa at-tanwir*



2. La proposition attributive

La proposition nominale est constituée de deux pôles dont la dépendance est mutuelle, en l'occurrence l'inchoatif (*almobtada'*) et l'attribut (*alkhabar*). Cet attribut peut apparaître au singulier, et se conforme ainsi au genre de l'inchoatif, ou sous une forme phrastique. Dans le second cas, où l'attribut est une proposition, le pronom d'un côté et le déterminant défini de l'autre assurent le rapport avec l'inchoatif, en première mention. La reprise pronominale peut alors être affixée au verbe (أولئك ينالهم نصيب من الكتاب) ou à un nouveau syntagme nominal (كلتا الجنتين آتت أكلها). Elle peut être encore sous-entendue dans le cas du sujet sous-jacent (pronom caché) renvoyant à l'inchoatif (الله يبسط الرزق لمن يشاء).

Par ailleurs, il arrive que la reprise pronominale soit bel et bien absente dans la phrase attributive et dans ce cas, le déterminant défini peut, selon Assamine Alhalabi, se substituer au pronom affixe dans une proposition attributive. Il en va ainsi du commentaire du même grammairien du verset coranique

وَالَّذِينَ يُمَسِّكُونَ بِالْكِتَابِ وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ إِنَّا لَا نُضِيعُ أَجْرَ الْمُصْلِحِينَ

où la connexion entre les deux propositions, thématique (وَالَّذِينَ يُمَسِّكُونَ بِالْكِتَابِ) et attributive (إِنَّا لَا نُضِيعُ أَجْرَ الْمُصْلِحِينَ), est assurée par un pronom sous-jacent (reformulé sous un syntagme prépositif) selon les basris المصلحين منهم ou par le déterminant défini *al-* qui se substitue au pronom affixe selon les koufis. On dira alors أَجْرَ مُصْلِحِهِمْ.¹⁸

Dans « *Charh at-tashil* », *Ibn Malik*¹⁹ rejette l'interprétation sous-jacente des basris pour qui l'article défini ال, parce que particule, ne peut être une forme de reprise.

Pour preuve il en veut la particule "ك" par exemple qui peut remplacer le nom مثل. De plus, le même auteur avance que si le déterminant défini permet de reprendre fidèlement une première mention comme dans le cas مررت برجل فأكرمت الرجل, il l'est encore dans les autres cas²⁰, y compris celui d'une reprise partielle d'un antécédent مررت برجل حسن الوجه. Or, ce parallélisme référentiel est réfuté par le grammairien *Assamine Alhalabi* qui dit que la reprise fidèle d'un antécédent s'effectue au moyen de l'ensemble du déterminant défini et du nom et non seulement du déterminant défini, alors que dans la reprise partielle, c'est au déterminant défini que revient l'aptitude à référer à l'antécédent.

IV. L'anaphore associative : de quelques apports sémantiques

En vue de caractériser les anaphores nous préciserons dans ce qui suit différentes relations entre le nouveau référent de l'expression anaphorique et le référent de l'antécédent.

¹⁸ As-samine al-Halabi, Ad-dor al-masoun, volume 5, p. 507

¹⁹ Ibn Malik, Charh at-tashil

²⁰ Ibn Malik, Charh At-tashil, volume 1, p.262



Parmi les syntagmes nominaux méronymiques, on trouve en premier lieu les parties du corps. En arabe, ce genre de relation anaphorique se manifeste cotextuellement en alternance de deux formes de définitude, dont le déterminant *al-* et le pronom en état d'annexion. Il en va ainsi du nom الأعناق dans les versets suivants :

- إِذْ يُوحَىٰ رَبُّكَ إِلَى الْمَلَائِكَةِ أَنْي مَعَكُمْ فَتُنَبِّئُوا الَّذِينَ ءَامَنُوا ۖ سَأَلْتِي فِي قُلُوبِ الَّذِينَ كَفَرُوا ۗ أَلرُّعْبَ فَاضْرِبُوا فَوْقَ الْأَعْنَاقِ وَاضْرِبُوا مِنْهُمْ كُلَّ بَنَانٍ²¹
- وَإِنْ تَعَجَّبَ فَعَجَبٌ قَوْلُهُمْ أَءِذَا كُنَّا تُرَابًا أَعْنَا لَفَى خَلْقٍ جَدِيدٍ ۗ أُولَٰئِكَ الَّذِينَ كَفَرُوا بِرَبِّهِمْ وَأُولَٰئِكَ الْأَغْلَالُ فِي أَعْنَاقِهِمْ وَأُولَٰئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ ۗ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ²²

où le nom أعناق entretient un rapport méronymique avec le nom الَّذِينَ كَفَرُوا. Dans le premier cas, c'est au déterminant défini *al-* d'assurer cette connexion, et c'est au pronom conjoint dans le second, sachant que le référent de l'antécédent dans les deux cas est celui d'un être animé humain, à savoir les mécréants.

En détachant le nom أعناق de toute annexion, on cherche ainsi d'autres moyens servant à garder la connexion et ainsi la référence à une première mention, à savoir الَّذِينَ كَفَرُوا. Outre le connecteur الفاء, le déterminant défini peut assurer cette fonction anaphorique de façon spécifique. En effet, le détachement du pronom affixe et sa substitution par le déterminant défini affecte le sens accordé au syntagme nominal méronymique, dans la mesure où le détachement du cou entraîne la mort de tout le corps, dans le contexte de guerre, contexte accentué par le verbe فاضربوا. Cette remarque est mentionnée également par Ibn Achour²³ dans son commentaire à propos du verset en question :

وَأَمَّا خُصَّتِ الْأَعْنَاقُ وَالْبَنَانُ لِأَنَّ ضَرْبَ الْأَعْنَاقِ إِثْلَافٌ لِأَجْسَادِ الْمُشْرِكِينَ وَضَرْبُ الْبَنَانِ يُبْطِلُ صِلَاحِيَةَ الْمَضْرُوبِ لِلْقِتَالِ

Il s'agit donc d'une sorte d'indépendance sémantique de la seconde mention الأعناق, même si pragmatiquement elle reste dépendante de la première mention الَّذِينَ كَفَرُوا en ce qui concerne son interprétation référentielle. Cela correspond au premier principe d'aliénation avancé par le linguiste français Georges Kleiber dans son explication des facteurs qui interviennent dans le fonctionnement de l'anaphore associative :

*Par opposition à l'individu d'une description définie complète correspondante, celui d'une description définie simple Le N en anaphore associative apparaît comme déjà délimité, isolé ou détaché. Il est en quelque sorte aliéné.*²⁴

En outre, l'indépendance sémantique des parties du corps peut parfois être reléguée au contexte discursif. En effet, quand on recourt à une forme définie

²¹ Le Saint Coran, Sourate Al-Anfal, verset 12

²² Le Saint Coran, Sourate Ar-ra'd, verset 5

²³ Ibn Achour, At-tahrir wa At-tanwir

²⁴ Kleiber Georges. Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique. In: Langue française, n°122, 1999. Le groupe nominal : contraintes distributionnelles et hypothèses de descriptions. pp. 83-84



complète au moyen d'un même pronom affixe, qui se trouve lié à une série de parties du corps, la connexion avec un antécédent devient doublement renforcée, et par le pronom et par le coordonnant *al-waw* :

إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا سَوَاءٌ عَلَيْهِمْ ءَأَنْذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ. خَتَمَ اللَّهُ عَلَى قُلُوبِهِمْ وَعَلَى سَمْعِهِمْ وَعَلَى أَبْصَارِهِمْ غِشَاوَةً وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ²⁵

Mais, quand on isole une partie d'un ensemble, au moyen d'un déterminant défini ال, cela montre que l'acte fait ou subi par l'ensemble des parties du corps ne concerne pas la partie détachée. Il en va de même du verset suivant :

يُصَهِّرُ بِنَا فِي بُطُونِهِمْ وَالْجُلُودِ²⁶

où الْجُلُودُ (la peau) n'est pas définie par annexion comme c'est le cas pour بطونهم, mais acquiert une indépendance sémantique partielle, dans la mesure où cette partie du corps ne peut être fondue, mais brûlée, comme c'est le cas pour « ce qui se trouve dans le ventre » (ما في بطونهم). Pour démontrer cette nuance sémantique, on peut évoquer les commentaires de deux exégètes *Alaloussi*²⁷ et celui de *Al-qortobi* qui disent successivement :

والظاهر أن قوله تعالى: ((والجلود)) عطف على ما وتأخيره عنه قيل إما لمراعاة الفواصل أو للإشعار بغاية شدة الحرارة بإيهام أن تأثيرها في الباطن أقدم من تأثيرها في الظاهر مع أن ملابستها على العكس، وقيل إن التأخير في الظاهر غني عن البيان وإنما ذكر للإشارة إلى تساويهما ولذا قدم الباطن لأنه المقصود الأهم، وقيل التقدير ويحرق الجلد لأن الجلد لا تذاب وإنما تجتمع على النار وتتكمش.

(والجلود) ٢٠ أي وتُحرقُ الجلُودُ، أو تُشوى الجلُودُ، فإنَّ الجلُودَ لا تذاب، ولكن يضم في كل شي ما يليق به، فهو كما تقول: أتيتُهُ فأطعمني ثريدًا، إي والله ولبنًا قارصًا (٥)، أي وسقائي لبنًا. وقال الشاعر: علفنُها نَبْنًا وماءً بارداً.

V. Question connexe

Beaucoup de questions liées au phénomène de l'anaphore associative en arabe trouvent écho, surtout lorsqu'on élargit le champ des relations établies entre deux syntagmes nominaux co-textuels et les autres facteurs facilitateurs de l'apparition de ce genre de relation.

A partir des deux versets suivants, même si la liste n'est pas exhaustive :

- وَرُودَتْهُ الَّتِي هُوَ فِي بَيْتِهَا عَنْ نَفْسِهِ وَغَلَّقَتِ الْأَبْوَابَ وَقَالَتْ هَيْت لَكَ قَالَ مَعَاذَ اللَّهِ إِنَّهُ رَبِّي أَحْسَنَ مَنَاقِحٍ إِنَّهُ لَا يُفْلِحُ الظَّالِمُونَ²⁸
- وَسِيقَ الَّذِينَ اتَّقَوْا رَبَّهُمْ إِلَى الْجَنَّةِ زُمَرًا حَتَّى إِذَا جَاءُوهَا وَفُتِحَتْ أَبْوَابُهَا وَقَالَ لَهُمْ خَزَنَتُهَا سَلَامٌ عَلَيْكُمْ طِبْتُمْ فَادْخُلُوهَا خَالِدِينَ²⁹

Est-ce que la présence d'un agent déterminé (actif) ou indéterminé (passif) affecte le recours à une anaphore associative ?

²⁵ Le Saint Coran, Sourate Al-Baqara, versets 6-7

²⁶ Le Saint Coran, Sourate Al-Hajj, verset 20

²⁷ Al-Aloussi, Rouh al-Ma'ani

²⁸ Le Saint Coran, Sourate Youssef, verset 23

²⁹ Le Saint Coran, Sourate Az-Zomar, verset 73



Un premier essai de réponse peut être affirmatif. En effet, dans le premier verset, l'agent des deux actions, la séduction (رَوَدَّتْهُ) et la fermeture des portes de la maison, est une même personne, en l'occurrence *Zolikha*, la femme d'*Elaziz*. Ce qui garde la situation dans son état initial.

Par contre, dans le second verset, l'agent des deux actions جَاءُواَهَا وَفُتِحَتْ أَبْوَابُهَا, n'est pas une même personne, dans la mesure où l'action de parvenir aux paradis, effectuée par les gens qui avaient craint leur Seigneur (الَّذِينَ اتَّقَوْا رَبَّهُمْ) et celle d'ouvrir les portes du paradis, dont la forme verbale est au passif, est effectuée par quelqu'un d'autre. Donc, un changement de l'agent d'une proposition à l'autre, entraînera un changement de toute la situation, ce qui entraîne un recours nécessaire au pronom annexé afin de garder un lien avec un antécédent mentionné précédemment, à savoir le paradis.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire que le phénomène de l'anaphore associative est un phénomène assez large, qui nécessite une collecte de données exhaustives afin de dégager tous les principes de relation sémantiques et/ou pragmatiques qu'il exige.

Nous avons démontré l'existence de ce phénomène linguistique en survolant les commentaires de certains exégètes plus connus tel Attabari et Ibn Achour qui rendent souvent le sens voulu par les occurrences nominales à valeur associative en se référant aux propos des linguistes de deux grandes écoles, celle de Koufa et de Basra.

Pour ce faire, nous avons d'abord procéder à une confrontation des positions des dites écoles par rapport au défini par al-. Nous avons, ensuite, tenté d'analyser l'anaphore au moyen du défini pour illustrer à quel point le déterminant défini en arabe est multifonctionnel dans le cadre de l'anaphore fidèle et associative, avant de passer en revue les contextes syntaxiques et par la suite sémantiques récurrents dans ce dernier type d'anaphore.



Références bibliographiques

- Le Saint Coran
- Abbas Hassan, An-nahw al-wafi
- Al-Aloussi, Rouh al-Ma'ani
- As-samine al-Halabi, Ad-dor al-masoun, volume 5, p. 507
- Ibn Jarir aT-Tabari, Tafsir AT-Tabari, Jami' al-bayan
- Ibn Achour, At-tahrir wa at-tanwir
- Ibn Hicham al-Ansari, Moghni al-labib, volume 1, p. 54
- Ibn Jarir aT-Tabari, Tafsir AT-Tabari, Jami' al-bayan
- Ibn Malik, Charh at-tashil
- Kleiber Georges. Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique. In: Langue française, n°122, 1999. Le groupe nominal : contraintes distributionnelles et hypothèses de descriptions. p.p.70-100
- Kleiber Georges, anaphores associatives : parties inaliénables et propriétés.